

---

## Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 2 avril 2019  
18h30 Buvette de la Salle de spectacles**

\_\_\_\_\_

**Présidence** : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

**Présents**

**Excusés et**

**Absents** : Selon liste de présence annexée

**Procès-verbal** : François Chevalier, Renens le 7 juin 2019

\_\_\_\_\_

### 1. Accueil et communications de Mme la Présidente

L'Ordre du jour est accepté et le PV de la séance du 29 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

Mme la Présidente annonce la démission de Mme Monica Prodon, qui est vivement remerciée pour son engagement auprès du conseil en tant que représentante de la bibliothèque Globlivres au sein du ¼ société civile. Mme Prodon sera remplacée, dans la même fonction par Mme Emine Durmaz dès la prochaine séance.

Mme Sophie Wenger quitte également le CET et la reconnaissance du conseil lui est également témoignée pour son engagement au sein du ¼ Professionnels. L'EP Ouest proposera prochainement un.e collaborateur.trice pour lui succéder.

### 2. Parascolaire – intervention de Mme Karine Clerc et M. Georges Chevallaz

Mme Karine Clerc, Conseillère municipale, directrice du dicastère Enfance – Cohésion sociale et M. Georges Chevallaz, chef dudit service, se proposent d'apporter des informations complémentaires aux questions d'encadrement parascolaire en complément des différents contacts déjà établis précédemment avec les membres du CET.

Le concept d'accueil parascolaire, organisé dans le cadre légal de la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) répond à un besoin de placement des enfants exprimé par les parents, mais aussi à un besoin de socialisation. Cette organisation a un coût et l'EIAP (Etablissement intercommunal de l'accueil parascolaire) représentant les communes, a proposé un cadre de

référence, lequel a rapidement été contesté par le milieu professionnel. Récemment un accord a été trouvé visant une amélioration des normes d'accueil des enfants visant notamment le respect de la professionnalisation de la prise en charge.

En ce qui concerne Florissant, le postulat de Mme Frédérique Beauvois a été transmis à la Municipalité par la Commission du Conseil communal et ensuite remis au service Enfance et Cohésion sociale afin de proposer un projet concret. Celui-ci doit tenir compte de la perspective de l'ouverture d'un APEMS à Florissant à l'horizon 2021, d'une UAPE à Château 17 en 2020, et que la proposition à court terme n'est que provisoire. Une salle de classe sera donc mise à disposition par l'EP Est dans le collège de Florissant à l'intention des 3 à 6P. Il s'agit également de vérifier si le besoin est avéré. L'inscription de six élèves au minimum les lundis, mardis, jeudis et vendredis est requise pour justifier cette structure. Idem pour la livraison des repas chauds aux conditions similaires aux autres réfectoires (Temple, Léman), soit CHF 7,50 le repas sur inscription. Un courrier sera remis aux parents pour pré-inscrire leurs enfants soit au pique-nique, soit pour les repas chauds. Ces préinscriptions deviendront définitives en cas d'un nombre suffisant de demandes. Il est remarqué que même si le nombre d'inscriptions devait s'avérer insuffisant, il ne faudrait pas enterrer le projet, mais lui donner une chance dans le temps. Le nombre d'encadrants.es sera dépendant du nombre d'inscrits et il ne s'agira pas de personnel formé, mais probablement d'employées de maison. À la question de Mme Beauvois de savoir pourquoi il ne pourrait pas s'agir d'encadrants.es de devoirs accompagnés ou d'enseignants.es, il lui est répondu que, bien que l'on ne s'attende pas à de telles postulations, celles-ci peuvent néanmoins être transmises au service Enfance et Cohésion sociale. En ce qui concerne les enseignants.es M. Aguet précise qu'il sera attentif à ne pas laisser précéder la pause de midi de son personnel. Du fait que les élèves concernés sont tous issus du collège de Florissant et qu'il n'y a pas de transports à organiser, des 3P peuvent bénéficier de la prestation, contrairement aux autres réfectoires. Avec l'accord des parents, les élèves pourront quitter le réfectoire dès 13h.

### **3. Retour des différents groupes de travail**

GT sécurité : Un groupe constitué d'un.e délégué.e de chaque direction scolaire, de Mmes Véronique Berthoud et Noémie Arnold pour le ¼ Parents, de M. Guy-Paul Bosson pour PolOuest et du secrétaire du CET procèdera à la visite de plusieurs collèges afin d'évaluer in situ les différentes remarques, demandes et observations exprimées dans le questionnaire remis aux parents d'élèves et enseignants.es sur le thème de la sécurité des sites scolaires et de leurs abords. (à noter hors PV : la visite a eu lieu le 4 juin et fera l'objet d'un compte-rendu)

Fête des écoles : Le préavis en réponse de l'interpellation Golaz-Grilli sur la réactivation de la fête des écoles est à bout touchant. Un groupe de coordination est mis en place afin d'en suivre la mise en œuvre. Le groupe est composé de Mmes Berney (déléguée EPO) Monnier et Della Giacoma (déléguées EPE), Beauvois (¼ société civile) Rovero-Michel, Arnold et Brunner (¼ parents), ainsi que de MM. Aguet (¼ Professionnels) et Kocher (¼ Autorités). Les séances de travail auront lieu en principe à midi. Une première séance sera fixée dès l'acceptation du préavis en Municipalité, puis au Conseil communal.

### **4. Présentation du projet Ecole-Entreprises à l'ES**

M. Adrien Dufaux, enseignant et coordinateur Ecole-Entreprise présente ce nouveau projet de l'ESR visant à favoriser l'insertion professionnelle des élèves. Actuellement environ 35% des élèves de 11<sup>ème</sup> ne trouvent pas de filières professionnelles au terme de l'école obligatoire. Ces élèves sont relativement démunis, le soutien parental étant souvent

insuffisant, de même que la disponibilité de corps enseignant à cet égard. L'ESR a peu de liens avec le milieu professionnel et les conseillers en orientation travaillent davantage sur l'analyse des profils des élèves que sur un véritable coaching. Le projet Ecole-Entreprise propose dès lors d'intervenir auprès de tous ces protagonistes et d'établir un réseau solide avec les entreprises. Quelques actions ont déjà été initiées ou sont en cours de l'être, telles une visite du chantier de Maurabia ou la mise à disposition des salles informatiques. Une journée professionnelle aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2019 à l'intention de plus de 20 classes VG/VP et DES avec au programme :

- séances plénières avec des patrons et entrepreneurs ;
- rencontres élèves-apprentis pour favoriser le lien entre pairs ;
- réalisation d'entretiens en blanc (fictifs) ;
- visites d'entreprises.

Des projets annexes et autres actions futures sont également prévues :

- projet de micro-entreprise de livraison de repas ;
- liens et échanges parents-élèves ;
- groupes de travail avec enseignants.es, parents et acteurs du monde du travail ;
- lien avec le projet LIFT intervenant également au niveau de l'insertion professionnelle.

Cette démarche qui s'inscrit dans le long terme contribue également à compléter et alléger les structures de transition telles Semo, Cofop, etc.

L'accueil par le CET est enthousiaste car il s'agit véritablement de soutenir l'importance de telles initiatives dans ce moment crucial entre scolarité et prise d'emploi.

## **5. Divers**

- Projet "abeilles" : un enseignant de sciences va développer ce projet de connaissance du monde de l'apiculture et prendre tous les contacts nécessaires pour en faire un projet pédagogique dès le début de la prochaine année scolaire. Une salle sera aménagée, une association créée et animée par les élèves et en février-mars 2020, une installation de ruches devrait voir le jour sur le toit du bâtiment de Maurabia.
- Déplacements en avion au secondaire : cette année, sur 11 classes, il en reste encore 4 dont le voyage d'étude se fera en avion. Les autres s'orientent sur d'autres projets en Suisse. L'an prochain, 1 classe encore partira en avion dans le cadre d'un projet monté de longue date, puis la consigne, à l'avenir, est de renoncer à tout déplacement par les airs.
- Correspondance d'un parent d'élèves sur les horaires scolaires : au préalable, il est précisé que ce sujet a déjà fait l'objet de discussions au sein du CET. Le cadre légal prévoit la possibilité de commencer l'école à 7h30 en 7-8P et 8h15 de la 1P à la 6P. À Renens, bien que de nombreuses nouvelles salles de sport et collèges aient été construits ces 10 dernières années, il demeure néanmoins encore un certain déficit de locaux. Il est dès lors nécessaire d'utiliser les créneaux horaires ci-dessus afin de répondre aux exigences du Plan d'Etude Romand (PER) en matière d'éducation physique notamment. Il n'est dès lors actuellement pas possible de retarder la première période d'enseignement. Par contre, le prochain chantier de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz permettra peut-être à terme de proposer une gestion horaire différente. Une réponse circonstanciée en ce sens sera faite par le secrétaire du CET à la personne concernée.
- Bibliothèque scolaire du Léman : la bibliothèque a pris l'habitude d'accueillir les élèves qui souhaitent y faire leurs devoirs. Depuis quelque temps plusieurs problèmes importants et

récurrents de comportement sont le fait d'élèves, lesquels ont été exclus de la bibliothèque. Le travailleur social de proximité a dû intervenir en collaboration avec la direction de l'établissement et les enseignants. Certains élèves ont écrit afin de s'excuser et un travail éducatif sérieux est nécessaire pour d'autres. La direction de l'établissement tient à instaurer une réelle culture du respect au Léman.


- Pikas : le canton s'est clairement positionné pour la mise en place de cellules d'interventions afin d'identifier les faits de harcèlements et prendre en charge les intimidateurs. Le concept est dynamique et efficace. Les élèves (re)connaissent les personnels formés et les interventions sont probantes. Les cas de harcèlement sont rapidement connus et traités et ils ne passent plus sous silence. M. Aguet fera suivre les informations à ce sujet.  
L'APE en collaboration avec l'EP Est organise une conférence d'Emmanuelle Piquet à l'aula du 24-Janvier le 26 novembre 2019 à 20h. sur le thème du harcèlement.
- Congés du CET : le mercredi de l'Ascension est déjà communiqué aux parents. À l'avenir, il pourra être question d'octroyer la seconde demi-journée à l'occasion de la fête des écoles.
- Budget du CET : une participation aux frais de la conférence d'Emmanuelle Piquet est évoquée, ainsi qu'un montant de CHF 300.- pour les promotions du secondaire.

## 7. Prochaine séance

La séance est close à 21h15. La prochaine aura lieu le mardi 10 septembre 2019 à 18h30 à la Buvette de la Salle de spectacles.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier